

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

 Nom UMICORE
 Numéro d'identification 0401-574-852

3. Motif de la notification

 Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
 Franchissement vers le bas du seuil minimum

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
BNP Paribas Asset Management Holding	1 Boulevard Haussmann 75009, Paris
BNP Paribas Cardif	1 Boulevard Haussmann 75009, Paris

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

29/04/2026 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

3

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

246,400,000

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
BNP Paribas Cardif		0		0.00%	
BNP Paribas Asset Management Holding	0	0		0.00%	
BNP Paribas Asset Management Europe SAS	7,589,001	2,080,461		0.84%	
BNP Paribas Asset Management Luxembourg		218,584		0.09%	
Sous-total	7,589,001	2,299,045		0.93%	

TOTAL	2,299,045	0	0.93%	0.00%
-------	-----------	---	-------	-------



Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.

Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime. Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche [CALCULER] ci-dessous.

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL					0	0.00%	

i Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)		# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	2,299,045	0.93%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Les filiales BNP Paribas Asset Management Europe SAS et BNP Paribas Asset Management Luxembourg sont contrôlées par la maison mère BNP Paribas Asset Management Holding. Cette maison-mère est contrôlée par la maison-mère BNP Paribas Cardif qui est, elle-même contrôlée par BNP Paribas SA. BNP Paribas SA bénéficie de l'exemption d'agrégation de ses participations avec celles de ses filiales sociétés d'investissement, conformément à l'art. 21 paragraphe 2 de l'AR du 14 février 2008 relatif à la publicité des participations importantes.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir de (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

Les filiales BNP Paribas Asset Management Europe SAS et BNP Paribas Asset Management Luxembourg sont des sociétés d'investissement qui exercent des droits de vote de façon discrétionnaire en l'absence d'instructions spécifiques.

Fait à Bruxelles

Le 04/05/2026 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité Ann Veraghtert, Head of Compliance et Mandataire

Signature

